



Parcours Chargé d'études sociologiques

Master Sciences sociales



Composante
UFR Sciences
Humaines

Présentation

Afin de répondre aux besoins d'expertise des entreprises publiques et privées, laboratoires, observatoires, cabinets d'études, collectivités locales cette formation propose de préparer des spécialistes de l'analyse sociale.

Face aux bouleversements que connaît le tissu économique et social, la connaissance des mécanismes sociaux qui permettent de comprendre le fonctionnement des groupes et des institutions devient une ressource importante. Il s'agit de donner des compétences méthodologiques et théoriques pour être capable de mener des enquêtes destinées à faciliter la prise de décision.

Objectifs

Maîtriser les méthodes et outils d'investigation quantitatifs et/ou qualitatifs des Sciences humaines et sociales.

Maîtriser, tant au plan théorique qu'empirique, les approches des sciences sociales des problèmes relatifs au développement social territorial, ainsi qu'aux différentes formes de précarité, de marginalisation ou d'exclusion.

Capacité d'accueil globale : 25 étudiants

Compétences acquises

- Saisir le lien entre les positionnements théoriques et épistémologiques et les choix méthodologiques qui en découlent ;
- Mettre en œuvre un protocole d'enquête ;
- Analyser les données produites à partir des concepts et des théories adéquats ;
- Restituer les résultats d'une étude socio-démographique.

Organisation

Contrôle des connaissances

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université : <http://www.u-bourgogne.fr/formation/master.html>

Sessions d'examen

Le contrôle des connaissances donnera lieu à l'organisation de deux sessions d'examen :

SESSION 1



- En Master 1 : fin JANVIER pour le semestre 1 et MAI pour le semestre 2

- En Master 2 : fin JANVIER pour le semestre 3 et JUIN pour le semestre 4

SESSION 2

- En Master 1 : JUIN pour le rattrapage des deux semestres

- En Master 2 : SEPTEMBRE pour le rattrapage des deux semestres

Règles de validation et de capitalisation, principes généraux :

CAPITALISATION

D'une session à l'autre, si un semestre n'est pas obtenu :

- UE acquises : les enseignements les constituant ne peuvent être repassés.

- UE non acquises : tout enseignement dont la note est inférieure à 10/20 devra être repassé.

D'une session à l'autre, l'année n'est pas obtenue :

- Semestre acquis : les enseignements de ce semestre ne peuvent être repassés.

- Semestre non acquis : si l'année de master n'est toujours pas acquis à l'issue de la 2^{ème} session après compensation entre les 2 semestres, tous les éléments ayant une valeur en Crédits Européens (semestre, UE, éléments constitutifs des UE) sont capitalisés pour une année ultérieure si leur note est supérieure ou égale à 10/20. Ils ne peuvent être repassés.

Par voie de conséquence, tous les autres éléments devront être repassés.

COMPENSATION

Une compensation des notes s'opère à l'intérieur des UE, entre les UE d'un semestre et entre les semestres. Chaque UE et semestre sont validés si la moyenne compensée des notes est supérieure ou égale à 10/20. L'année de Master est validée si la moyenne compensée entre les semestres est supérieure ou égale à 10/20.

REDOUBLEMENT

Le redoublement n'est pas de droit dans les formations sélectives et relève de l'appréciation souveraine du jury.

Ouvert en alternance

Type de contrat : Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation.

En M2, les cours du 1er semestre sont organisés sur une semaine banalisée et ont lieu toutes les trois semaines, de fin septembre (réunion de rentrée) à fin janvier (fin du semestre). Le 2nd semestre étant consacré au travail du mémoire de recherche et/ou du stage et du rapport.

Le calendrier de fonctionnement des cours est connu au moment de la rentrée universitaire.

Stages

En M1 : stage facultatif de 400h à 450h (inférieur à 3 mois), de octobre à juin et en dehors des semaines de regroupement



En M2 : stage obligatoire de 450h à 850h (de 3 mois minimum à 6 mois), de octobre à août

Admission

Conditions d'accès

En M1 :

Dépôt des candidatures et consultation des dates de candidatures via la plateforme nationale **Mon Master** accessible depuis l'adresse internet suivante : [🔗 https://www.monmaster.gouv.fr](https://www.monmaster.gouv.fr)

Public concerné

Les étudiants :

- **titulaires d'une licence mention Sociologie, Sciences Sociales ou d'un domaine compatible avec celui du Master** ;
- **venant d'un autre établissement d'Enseignement supérieur étranger de l'Union Européenne** (pour les étudiants venant d'un établissement hors Union européenne, s'inscrire sur le site [🔗 Études En France](#)) ;
- Les candidats de la **Formation Continue** par le biais de deux dispositifs permettant d'accéder soit à un niveau de l'enseignement supérieur pour poursuivre des études (VA), soit d'obtenir tout ou partie d'un diplôme de l'enseignement supérieur par la VAE/VAP. Pour tout renseignement, prendre contact auprès du Service Commun de Formations Continue et par Alternance - SEFCA, à l'adresse suivante : [🔗 formation.continue-shs@u-bourgogne.fr](mailto:formation.continue-shs@u-bourgogne.fr)

En M2 :

Dépôt des candidatures et consultation des dates de candidatures via l'application **eCandidat** accessible depuis l'adresse internet suivante : [🔗 https://ecandidat.u-bourgogne.fr](https://ecandidat.u-bourgogne.fr)

Public concerné

Les étudiants :

- **inscrits à l'Université de Bourgogne en M1** et souhaitant changer de Mention de Master ;
- **venant d'un autre établissement** d'enseignement supérieur français (une demande de transfert du dossier administratif doit être faite auprès de l'université d'origine) ;
- **venant d'un autre établissement d'Enseignement supérieur étranger de l'Union Européenne** (pour les étudiants venant d'un établissement hors Union européenne, s'inscrire sur le site [🔗 Études En France](#)) ;
- Les candidats de la **Formation Continue** par le biais de deux dispositifs permettant d'accéder soit à un niveau de l'enseignement supérieur pour poursuivre des études (VA), soit d'obtenir tout ou partie d'un diplôme de l'enseignement supérieur par la VAE/VAP. Pour tout renseignement, prendre contact auprès du Service Commun de Formations Continue et par Alternance - SEFCA, à l'adresse suivante : [🔗 formation.continue-shs@u-bourgogne.fr](mailto:formation.continue-shs@u-bourgogne.fr)

Modalités de candidatures

En M1 :

Conformément à l'article L612-6 du Code de l'éducation, l'accès en master 1 est soumis à capacité d'accueil. Ainsi, l'admission en M1 se fera sur dossier constitué des pièces



justificatives (lettre de motivation ; curriculum vitae ; relevés de notes post-bac *-de licence ou diplôme équivalent-* ; présentation du projet professionnel ; présentation du projet de mémoire/stage s'inscrivant dans les objectifs du master).

RAPPEL : les candidats devront être titulaires d'une licence dans un domaine compatible avec celui du Master. Seront en outre appréciés la qualité du projet personnel et professionnel en adéquation avec le Master, la motivation et l'engagement dans le parcours.

En M2 :

L'accès en M2 est de droit pour les étudiants titulaires de la 1^{ère} année du Master mention Sciences Sociales de l'université de Bourgogne.

Pour tout autre cas, l'admission en M2 est conditionnée à la constitution d'un dossier de candidature constitué de pièces justificatives (lettre de motivation ; curriculum vitae ; relevés de notes post-bac *-de Licence et de M1 ou diplôme équivalent-* ; présentation du projet professionnel ; présentation du projet de mémoire/stage).

Droits de scolarité

243 € (droits de scolarité indicatifs fixés chaque année par décret)

Pré-requis recommandés

Maîtrise des fondamentaux de l'enquête qualitative et quantitative (statistiques descriptives).

Et après

Poursuite d'études

Doctorat en Sciences Sociales

Débouchés professionnels

- Emplois dans les domaines du développement territorial, de la médiation sociale et culturelle, de la santé, du vieillissement ;
- Chargé.e d'étude dans le domaine de l'évaluation ou de l'expertise : agences de développement, collectivités territoriales, institutions de santé, cabinets de conseil, ressources humaines, etc. ;
- Chargé.e de mission, chargé.e d'études, gestion de personnel, conseil-audit ;
- Fonction publique (sur concours) et métiers de la recherche.

Infos pratiques



Contacts

Responsable mention

Jean-Christophe MARCEL

☎ 03 80 39 52 17

✉ jean.marcel-michaut@u-bourgogne.fr

Scolarité

Thierry FALLET

☎ 03 80 39 56 17

✉ thierry.fallet@u-bourgogne

Contact scolarité

Université de Dijon - UFR Sciences Humaines et Sociales

Bâtiment Droit/Lettres - bureau 125 Bis (1er étage - couloir de Lettres)


4 Boulevard Gabriel - BP 17270

21072 DIJON CEDEX

Établissement(s) partenaire(s)

IRTESS de Dijon

Campus

 Campus de Dijon



Programme

Organisation

L'ensemble du cursus Master comprend quatre semestres, divisés en blocs de compétences. Chaque semestre représente 30 crédits européens (ou ECTS).

Les différents enseignements sont dispensés sous forme de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD). La rédaction d'un mémoire est demandée en master 1 ; en master 2 un stage ou mémoire est réalisé sur l'intégralité du second semestre.

Master 1 Sciences Sociales

Semestre 1 / M1 Sciences Sociales

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
BLOC A - S1 : Saisir le lien entre les positionnements théoriques et épistémologiques et les choix méthodologiques qui en découlent	Bloc de compétences		54h				8 crédits
Démographie	Matière		18h				
Théories sociologiques	Matière		18h				
Champs de la sociologie	Matière		18h				
BLOC B - S1 : Mettre en oeuvre un protocole d'enquête	Bloc de compétences			42h			8 crédits
Atelier de suivi de mémoire	Matière			9h			
Méthodologie qualitative et quantitative	Matière			24h			
Tutorat management d'équipe	Matière			9h			
BLOC C - S1 : Analyser les données produites à partir des concepts et des théories adéquates	Bloc de compétences		39h	10h			7 crédits
Politiques publiques et sociales	Matière		21h	10h			
Sociologie du développement local	Matière		18h				
BLOC D - S1 : Restituer les résultats d'une étude socio-démographique	Bloc de compétences			50h			7 crédits
Séminaire professionnel	Matière			8h			
Anglais	Matière			18h			
Techniques d'évaluation	Matière			24h			

Semestre 2 / M1 Sciences Sociales

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
BLOC E - S2 : Saisir le lien entre les positionnements théoriques et épistémologiques et les choix méthodologiques qui en découlent	Bloc de compétences		36h				8 crédits



Champs de la sociologie (psychosociologie)	Matière	36h					
BLOC F - S2 : Mettre en oeuvre un protocole d'enquête	Bloc de compétences		33h				7 crédits
Atelier suivi de mémoire	Matière	9h					
Méthodologie qualitative et quantitative	Matière	24h					
BLOC G - S2 : Analyser les données produites à partir des concepts et des théories adéquates	Bloc de compétences	18h	11h				7 crédits
Diagnostiques territoriaux	Matière	18h					
Politiques publiques et sociales	Matière		11h				
BLOC H - S2 : Restituer les résultats d'une étude socio-démographique	Bloc de compétences		26h				8 crédits
Séminaire professionnel	Matière		8h				
Anglais	Matière		18h				
Rédaction et soutenance du mémoire	TER/Eval						
Tutorat management d'équipe	TER/Eval						

Master 2 Sciences Sociales, parcours Chargé d'études sociologiques

Semestre 3 / M2 Chargé d'études sociologiques

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
BLOC A - S3 : Saisir le lien entre les positionnements théoriques et épistémologiques et les choix méthodologiques qui en découlent	Bloc de compétences		18h				7 crédits
Epistémologie	Matière		18h				
BLOC B - S3 : Mettre en oeuvre un protocole d'enquête	Bloc de compétences		18h	18h			7 crédits
Enjeux sociétaux	Matière		18h				
Conception d'appel d'offre	Matière			18h			
BLOC C - S3 : Analyser les données produites à partir des concepts et des théories adéquates	Bloc de compétences			48h			8 crédits
Analyses statistiques multidimensionnelles	Matière			24h			
Représentations graphiques et cartographiques des données sociales	Matière			24h			
BLOC D - S3 : Restituer les résultats d'une étude socio-démographique	Matière		70h	18h			8 crédits
Développement territorial	Matière		30h				
Sciences sociales appliquées au monde professionnel	Matière		40h				
Anglais	Matière			18h			
BLOC E - S3 : Module de professionnalisation	Bloc de compétences						
Alternants	Bloc			103h			
Suivi du projet professionnel	TER/Eval						



Ateliers insertion professionnelle	Matière	15h
Séminaire professionnel	Matière	8h
Etudiants Formation initiale et/ou Formation continue	Bloc	23h
Ateliers insertion professionnelle	Matière	15h
Séminaire professionnel	Matière	8h

Semestre 4 / M2 Chargé études sociologiques

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
BLOC F - S3 : Restituer les résultats d'une étude socio-démographique	Bloc de compétences						30 crédits
Alternants	Bloc			117h			30 crédits
Suivi de mémoire ou stage	Matière			12h			6 crédits
Séminaire professionnel	Matière			8h			
Echanges de pratiques professionnelle	TER/Eval			90h			
Mémoire professionnel	TER/Eval			7h			24 crédits
Etudiants en Formation initiale et/ou Formation continue	Bloc			20h			30 crédits
Suivi de mémoire ou stage	Matière			12h			6 crédits
Séminaire professionnel	Matière			8h			
Mémoire de recherche ou stage	TER/Eval						24 crédits